



PROJET PILOTE DE CENTRE D'APPUI AU VOLONTARIAT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE (Sénégal, Guinée, Mali)

Contexte :

Les pays concernés par le projet sont marqués par une forte demande sociale, dont la résorption nécessite une implication massive et ordonnée de plusieurs milliers de volontaires travaillant sur une base stratégique claire et une approche méthodologique cohérente.

L'Année Internationale des Volontaires en mettant en synergie sur le continent, décideurs et acteurs volontaires, Organisations nationales et Internationales, Secteur Public et Privé a « ouvert les yeux » aux initiateurs du présent projet sur l'ampleur des tâches qui les attend pour faire du volontariat un outil d'édification nationale du développement humain et durable en Afrique.

Aussi, au sortir du séminaire régional de Dakar, et du Symposium International de Genève, les Présidents des Comités AIV des pays concernés par le présent projet ont mis à contribution les VNU/AIV, mis à leur disposition, par le Programme Volontaires des Nations Unies, pour l'élaboration du présent projet, qui sera accouplé d'un Corps de Volontaires Africains pour la Paix, la Reconstruction et l'Assistance humanitaire.

Le présent projet vise à permettre aux gouvernements, aux organisations de volontaires sur le continent, des pays concerné à

1. Développer une législation homogène et harmonisée pour la reconnaissance du travail volontaire dans la zone concernée
2. Mettre en place un cadre de discussion et de dialogue au niveau étatique, de la société civile, pour la conclusion d'accord de coopération en matière de volontariat entre les pays concernés
3. Elaborer des stratégies pour la mise en compte du volontariat comme stratégie de réduction de la pauvreté
4. Mettre en réseau au niveau régional les organisations de volontaires travaillant pour les mêmes objectifs ou des objectifs complémentaires
5. Mettre à l'ordre du jour de la question du volontariat au niveau de toutes les rencontres internationales, sur le continent ou entre les dirigeants africains
6. Appuyer aux gouvernements de la zone concernée, dans l'élaboration des législations nationales, (assurance, mutuelle)
7. Appuyer les gouvernements des pays concernés dans l'élaboration de politiques en matière de sécurité des volontaires nationaux et internationaux intervenant sur leur sol
8. Créer les conditions d'une quantification du volontariat en Afrique (statistiques, banques de données, études, travaux de recherche en rapport avec les chercheurs et universités de la zone...)

A l'heure où aucun secteur de la vie n'est exclu du champ d'action des volontaires, la lutte contre la pauvreté, contre le VIH/SIDA, la lutte contre l'analphabétisme, ... à côté d'une baisse drastique de l'Aide Publique au Développement, ... il est normal que des pays du Sud, en transition économique, comme le Sénégal, le Mali, et la Guinée pensent à élaborer des **stratégies de mobilisation et de rationalisation de leurs ressources humaines**

volontaires touchés qu'ils sont par l'extrême pauvreté, les maladies, l'analphabétisme et les maladies

Les initiateurs du présent projet souhaitent que le Programme Volontaires des Nations Unies, n'abandonne pas son soutien aux Comités AIV avec la fin de l'Année, mais opère une période de transition d'au moins de deux (02) ans .

En effet depuis la rencontre de Dakar et de Genève, Les Présidents des Comités AIV des pays du projet se sont concertés et ont décidé de travailler « la main dans la main » sur toutes les questions touchant le volontariat, législation, cadre juridique du volontariat, statut des volontaires, assurance des volontaires, mutuelles ...

Avec l'appui des experts(VNU/AIV) qui ont beaucoup contribué à faire avancer la réflexion sur le concept de volontariat et sa promotion, les Présidents de Comité AIV du Sénégal, Guinée et Mali ont décidé de faire élaborer le présent projet et de s'engager à participer activement à la recherche de son financement en partenariat avec le Programme Volontaires des Nations Unies , auprès de leurs gouvernements, la société civile, les partenaires au développement ..etc.

Après accord du Programme Volontaires des Nations Unies d'affecter un VNU/Specialiste au projet, il sera présenté aux organismes nationaux, internationaux, secteur privé et gouvernements des pays concernés. Le projet se concrétisera par la mise en place d'un Centre Africain de Promotion du Volontariat, chargé de :

- Recueillir les informations sur les organisations nationales et internationales de volontaires dans les pays africains,
- capitaliser les travaux des VNUS/AIV africains effectués durant l'Année
- Organiser des groupe d'actions crédibles en vue de bénéficier d'un appui plus cohérent des bailleurs de fonds pour la filière volontariat
- Appuyer les gouvernements à arrêter une stratégie claire de promotion du volontariat national, et à organiser un cadre juridique adéquat pour le volontariat national....

Fonctionnement du projet :

- **Localisation** : - Guinée Conakry

Méthodologie de travail :

- La **supervision** sera assuré par le Chargé de Programme VNU/de Guinée
- La **coordination**, sera basée Conakry, compte tenu de sa situation géographique "d'équidistance" par rapport au reste de l'Afrique Sub saharienne
- Un **Point Focal** sera désigné dans chacun des pays du projet. Ces Points Focaux, peuvent être les anciens VNU/AIV ou Présidents de Comité de Pilotage ayant déjà participé à la réflexion pour faire avancer le concept de volontariat sur le continent. Ils devront dans leur pays respectif :
 - Faire des actions d'information , de sensibilisation et de lobbying , au niveau du gouvernement, du secteur social et économique, de l'Assemblée Nationale et des organisations volontaires à la base.
 - S'impliquer et rendre compte au siège du projet des discussions stratégiques dans leurs pays pour la prise en compte du volontariat dans l'amélioration du cadre macro

économique des pays concernés par le projet, et faire que les gouvernements tiennent compte du volontariat lors de leur négociation avec la Communauté Internationale

Objectifs du projet :

Achever , après 2001. :

- la prise de conscience des autorités politiques des pays concernés par le projet de la nécessité de prendre en compte le volontariat dans l'amélioration de leur cadre macro économique et l'élaboration de cadres d'expression des volontaires nationaux, en vue d'améliorer leur mode d'intervention
- L'harmonisation des mesures d'accompagnements du "volontariat" traditionnel et moderne dans les pays concernés par le projet
- L'élaboration des politiques nationales en faveur du volontariat et l'amélioration du cadre juridique (Centre National de Promotion du Volontariat, aménagement de système d'assurance au profit des volontaires,
- La facilitation du travail des volontaires par des appuis institutionnels des gouvernements ou de leurs partenaires
- La poursuite des contacts pris durant l'AIV, en vue de la mise en place d'un **Fonds d'appui au Volontariat**, approvisionné par les gouvernements des pays concernés, leurs partenaires, et les entreprises privées qui avaient sponsorisé l'AIV sur le continent
- Suivre les projets (de promotion) initiés durant l'Année Internationale jusqu'à leur phase d'opérationnalité (**Corps des Volontaires Africains Pour la Paix, la Reconstruction et l'Assistance humanitaire**)
- La poursuite des initiatives de recherche sur le volontariat africain, initiées en 2001, en partenariat avec les institutions de recherche des pays concernés, en vue de proposer aux décideurs des pays concernés des solutions claires, aux problèmes ci-après identifiés :
 - Les faiblesses du niveau de l'expertise nationale dans le domaine du volontariat
 - Le manque de visibilité du travail des volontaires
 - l'absence de données sur le volontariat
 - l'absence d'évaluation des programmes de volontariat
 - l'absence de mesure de l'impact quantitatif et qualitatif du volontariat sur les économies africaines
 - le manque de stratégie visant la rationalisation du travail des volontaires sur le terrain, à partir de la demande sociale et des priorités des gouvernements des pays concernés etc ..
- La mise en place d'une **banque de données fiables** au niveau global et sectoriel du volontariat, dans les pays du projet. Cette banque devra être une véritable "vitrine" du volontariat africain, et permettra d'attirer au volontariat de ces pays des ressources additionnelles
- la réalisation de **programmes communs inter pays en matière de volontariat**
 - Le suivi de l'application des recommandations des différentes sessions de l'Assemblée Générale des Nations Unies, en matière de volontariat, en rapport avec les acteurs impliqués (Programme Volontaires des Nations Unies, Autorités politiques des pays concernés, organisations de volontaires)

Les Actions du projet :

- Juin 2002 : Démarrage du projet

- Collecter l'ensemble des données, études et conclusions des Volontaires des Nations Unies, qui avaient été chargés de la promotion de l'Année Internationale des Volontaires des pays concernés
 - Recenser et recueillir l'ensemble des documents et textes relatifs au volontariat déjà approuvés ou dans le circuit, au niveau des VNU/AIV des pays du projet
 - Poursuivre les discussions, les échanges, le dialogue social autour du volontariat
 - Créer un site Web interactif commun aux O3 pays, qui sera, par la suite le support du Centre Virtuel d'information et de Recherche sur le Volontariat africain
 - Poursuivre le lien entre les organisations de volontaires, les autorités et les partenaires au développement
 - Amener des partenaires au développement dont l'atteinte de leurs objectifs dépend en grande partie du travail des volontaires, (UNICEF, PAM, FAO, OMS, ...) à soutenir financièrement le projet et le volontariat en général en Afrique.
 - Poursuivre les enquêtes, recherches, études sur le volontariat dans les pays concernés
- **Décembre 2002 :**
 - Produire le répertoire des organisations nationales de volontaires actives dans ces pays, initiés durant l'année 2001, par les VNUS/AIV des pays concernés
 - Produire un document d'analyse critique global sur la situation du volontariat national dans ces pays
 - Produire un document portant propositions claires de stratégies "**d'utilisation au mieux**" du volontariat, tout en lui garantissant son indépendance et sa liberté d'action et d'initiative
 - Continuer la vulgarisation du guide de mesure d'impact du volontariat sur le développement économique et social des pays, produit par le Programme Volontaires des Nations Unies et l'Organisation Non Gouvernementale "Independant Sector"
 - **Janvier 2003 :**
 - Organiser une rencontre commune interpays des autorités politiques des pays concernés et des organisations de volontaires les plus représentatives
 - **Premier bilan et examen des possibilités d'extension aux autres pays (Madagascar – République Démocratique du Congo):**

Budget prévisionnel du projet : (sur 01 an)

▪ Supervision	
▪ Coordination = 01 VNU/International spécialiste.....	16 564 \$
▪ 01 assistante administrative à la coordination	2 000\$
Equipement de bureau ...	3 000 \$
Fourniture de bureau	1 500 \$
Déplacements, missions du chargé de la coordination du projet	3 000 \$
Appui rencontres entre pays du projet	10 000 \$
Imprévus = 10 %	4 434 \$
Total	48 780 \$

